

Cher-e-s camarades,

Voici un premier bilan rapide du CTA concernant la carte des langues vivantes pour la rentrée 2016.

Cette carte qui met en œuvre la réforme du collège nous a permis de mettre en évidence certaines incohérences de la réforme 2016. Il faut noter que pour tenter de rendre acceptable cette réforme, le rectorat a déjà dû déroger au texte. Nous sommes intervenus afin d'aller le plus loin possible dans ces aménagements mais cela ne change en rien notre opposition à cette réforme.

Les syndicats de l'intersyndicale (FO et la FSU) ont voté contre la carte alors que l'UNSA s'est abstenue empêchant donc la tenue d'un nouveau CTA sur cette question.

La position de cette organisation syndicale est incompréhensible. D'un côté ce sont des soutiens zélés à cette réforme et d'un autre elle demande le maintien des classes bilangues dont la disparition est un élément central de la réforme. Et encore plus étonnant leurs interventions se sont concentrées sur la situation sur une seule zone d'un seul département (le BAB dans le 64) laissant tomber totalement les autres alors que les suppressions dans les autres départements sont proportionnellement plus importantes (*cf tableau ci-dessous*).

Décidément, nous n'avons pas les mêmes conceptions, ni de l'avenir du collège, ni du syndicalisme.

Notre objectif a été de limiter la casse sur l'ensemble de l'académie avec quelques réussites puisque le recteur est revenu sur quelques décisions. Mais cela ne change rien au cadre général de la réforme que nous continuons à contester.

Les principales mesures de la carte 2016 :

- ▶ Suppression de toutes les sections européennes.
- ▶ Transformation des classes bilangues en LV1 pour l'anglais et LV2 pour l'autre langue.
- ▶ Maintien des bilangues en 6^{ème} dans certains établissements. À la rentrée 2017 les élèves devront choisir leur LV1.
- ▶ La langue de continuité devrait être choisie (celle qui a été enseignée dans le premier degré).
- ▶ Pour les LV1 qui sont supprimées, le rectorat assure la continuité de l'enseignement pour les 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Attention, cela signifie bien l'extinction progressive de ces LV1.
- ▶ Pour les langues régionales, le dispositif 2015 sera appliqué en 2016, donc des moyens complémentaires seront donnés aux établissements.

Nous vous ferons un compte rendu plus détaillé dans les jours qui viennent, mais on peut d'ors et déjà constater que les inégalités territoriales restent fortes entre département et entre les zones rurales et la métropole bordelaise pour la Gironde. Contrairement au texte de la réforme, l'éducation prioritaire n'est pas protégée. La diversité des langues n'est pas assurée.

Le recteur a fait beaucoup de promesses pour la rentrée 2016 (bilangues). Seront-elles tenues les années suivantes ou s'agit-il seulement de tenter de calmer la contestation ?

Comment seront financées ces promesses alors que l'académie va subir une nouvelle poussée démographique (+ 2024 élèves dans le second degré) ?

Le recteur envisage-t-il de ponctionner les lycées pour financer la réforme du collège ?

Ces premiers éléments de la préparation de la rentrée 2016 renforcent notre analyse de la réforme, elle est dangereuse et inapplicable. Plus que jamais il faut montrer notre opposition à cette réforme.

Nbr de sections bilangues	2015	2016	Variation en %
24	11	9	-18,18
33	80	51	-36,25
40	15	14	-6,67
47	15	5	-66,67
64	19	29	52,63
académie	140	108	-22,8

Jean-Pascal Méral
Secrétaire général de l'académie de Bordeaux